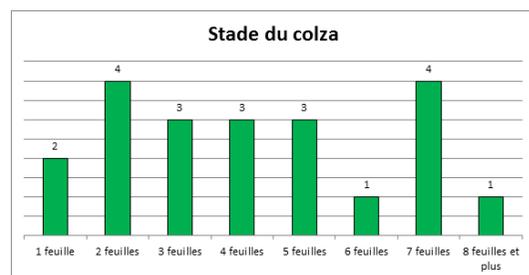


COLZA

Les observations portent cette semaine sur 21 parcelles.

Stades du colza



Ravageurs

Altises

Les captures d'altises sont en diminution cette semaine avec un tiers des pièges positifs et une moyenne de 3 altises par piège. Toutefois, les parcelles qui sont encore au stade sensible (< 3 feuilles) présentent toutes des morsures avec en

moyenne 1/3 des plantes touchées (100 % pour certaines parcelles) et des surfaces consommées qui vont jusqu'à 15 %. C'est en diminution par rapport à la semaine passée (45 % de surface consommée en moyenne) ce qui montre que malgré la pression des insectes, les plantes ont pu assurer une croissance. Certaines situations observées ont toutefois fait l'objet d'une protection.

Le risque reste toutefois important sur les parcelles les moins développées (< 3F) pour lesquelles aucun élément perturbant la croissance ne doit intervenir.

Limaces

Les conditions humides générées par de fortes rosées et un temps couvert rendent l'activité des limaces plus intense cette semaine. Pour les parcelles qui n'ont pas atteint 4 feuilles, 2/3 des parcelles sont concernées avec des dégâts moyens qui

s'élèvent à 5 % de surface foliaire consommée (maximum de 25 %).



Dégâts de limaces sur colza à 2 feuilles

Le risque lié aux limaces est en augmentation cette semaine. Pour les parcelles à moins de 3 feuilles, il faut renforcer la surveillance.

COLZA
Stade
Ravageurs

Pucerons

Les pucerons verts transmettent des viroses. Après 6 feuilles, le risque pour le colza devient négligeable. 4 parcelles à moins de 6 feuilles présentent encore des populations de pucerons supérieures au seuil de nuisibilité fixé à 20 % des pieds porteurs.

Avec les conditions plus froides, le risque est certainement en diminution cette semaine mais les parcelles à moins de 6 feuilles doivent toujours faire l'objet d'une surveillance.

Charançon du bourgeon terminal

Une seule capture a été effectuée cette semaine. **Pour le moment, le risque est nul.**

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.